

ci ne peuvent du moins se les approprier de manière à pouvoir les énoncer sous une forme différente qui leur soit propre. De là, dès le début, ce dégoût inspiré à l'enfant pour toute lecture.

Mais si, au lieu de faire de la philosophie avec des enfants de 7, 8, 9 ans, on leur présentait des lectures sur des choses matérielles, à leur portée, des récits naïfs capables d'exciter leur curiosité, si surtout des gravures convenables se joignaient au texte pour parler d'elles-mêmes aux yeux sans le secours des lettres, l'enfant se sentirait de suite intéressé à la lecture qu'on lui ferait faire ; piqué par la curiosité, il s'efforcerait de chercher lui-même dans le texte l'explication des poses et attitudes des personnages qu'il verrait représentés dans les gravures, et tout jeune encore, il prendrait du goût pour la lecture, par ce qu'il y trouverait un aliment à sa curiosité, à son désir de connaître.

Loin de nous la pensée de vouloir faire dominer le matérialisme dans les écoles et d'en écarter l'instruction religieuse. Oh ! non ; mais nous voulons que l'intelligence de l'enfant ne s'exerce que sur des sujets à sa portée, et qu'on n'aille pas le dégoûter de l'étude dès le début, en l'astreignant à exercer son jugement sur des matières qu'il ne peut saisir. Sans doute que les principes religieux, les sentiments de convenance, les maximes de la sagesse, doivent avant tout être inculqués aux enfants : mais les leçons des parents et des maîtres, les prières qu'on leur fait réciter, les catéchismes qu'on les force d'apprendre sont là pour y remédier, et ne s'opposent en aucune façon à ce qu'on exerce leur intelligence sur des sujets moins relevés, plus faciles à comprendre, et par conséquent plus propres à la développer.

2°. Les instituteurs en général sont-ils à la hauteur de leur tâche ? trouve-t-on chez eux la capacité et les autres qualités requises pour une fonction si importante ?

Toutes les personnes en état d'apprécier les choses, et qui voudront le faire d'une manière impartiale, seront forcées de reconnaître que l'institution des écoles normales a fait faire un pas immense à l'éducation en cette Province, en nous fournissant des instituteurs à la hauteur de leur